

L'énergie

Il est vrai, madame le Président, que le Cabinet peut accepter ou rejeter une décision du Conseil national de l'énergie. Dans le cas qui nous concerne, j'accuse le ministre du Travail (M. Regan) et le ministre des Finances (M. MacEachen), tous deux originaires de Nouvelle-Écosse et tous ceux qui viennent eux aussi des Maritimes mais dont on n'entend pas parler là-bas, d'avoir trahi les intérêts des provinces maritimes en ne rejetant pas le rapport du C.N.E.

● (1750)

L'ONE prétend qu'à cause des études de l'environnement nous ne devrions pas commencer ces travaux. L'Office et le ministre savent que dans le cas de ce gazoduc, et il y en a de tous les genres qui courent sous le sol un peu partout au Canada, l'emprise suivrait les lignes électriques qui sont encore bien pires pour enlaidir l'environnement. On y transporterait du gaz, ce qui est de loin moins polluant que le charbon. Si le pipe-line se brisait ou si d'autres avaries se produisaient, nous savons, comme il le sait sans doute, et comme l'Office devrait le savoir, que du point de vue des dommages causés à l'environnement une fuite de méthane est bien moins grave que d'autres genres de déversements.

Mais ils ont tenté de justifier leur refus de prolonger le pipe-line au Québec et dans les Maritimes en disant que l'on ferait peut-être une découverte au large des côtes, à l'île de Sable. Nous du Canada de l'Atlantique, savons bien, comme le ministre et l'ONE devraient le savoir aussi, que toute mise en valeur d'un gisement au large des côtes prendrait de trois à quatre ans, ce qui coïnciderait avec la fin des travaux de construction d'un pipe-line au-delà de Québec si les travaux commençaient aujourd'hui. Les études de l'environnement ne sont rien de plus qu'une excuse du ministre. Je crois que l'ONE a desservi le Canada de l'Atlantique, mais cet organisme est censé être au-dessus des critiques du Parlement. Je commence à me demander s'il devrait en être ainsi.

Toute cette affaire est une question de politique pour la même raison que la construction de la voie ferrée du CP vers l'Ouest pour relier cette région au reste du Canada était une question de politique en 1867. Cette décision politique devrait être prise par un gouvernement qui a du caractère et qui s'intéresse à tout le Canada, et non seulement à certaines régions, afin que ce pipe-line s'étende d'un océan à l'autre, en tout cas qu'il dépasse Québec pour se rendre jusque dans les provinces de l'Atlantique.

Ce que le ministre a dit aujourd'hui à propos d'égalité de traitement des régions ne m'enthousiasme pas beaucoup. Il n'a pas besoin de me parler d'égalité de traitement des régions. Je suis sûr qu'il y a des députés de l'autre côté qui viennent de Terre-Neuve et qui doivent être embarrassés par la position que le gouvernement fédéral a adoptée de ne pas permettre au gouvernement de Terre-Neuve de transporter son électricité produite à Churchill Falls au travers du Québec. Quel est le motif de cette décision? Comment peut-il exister des doubles normes qui consistent à laisser les pipe-lines traverser les provinces et à interdire à une ligne électrique de traverser le Québec?

M. Tobin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. Nowlan: Il ne me laisse que très peu de temps, et ce député est déjà intervenu plus tôt. Il veut poser une question.

M. Tobin: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député?

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Le député d'Annapolis Valley-Hants (M. Nowlan) a peut-être raison de supposer que le député interrompt pour poser une question, mais la présidence doit s'en assurer.

M. Tobin: Monsieur l'Orateur, le député a déjà répondu à ma question. Il l'a prévue, et je dois dire qu'il est bien commode pour lui . . .

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre, je vous prie.

M. Tobin: Je vais poser une question à laquelle il pourra sûrement répondre par des faits.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Le député d'Annapolis Valley-Hants m'informe que si le député a l'intention de poser une question . . .

M. Tobin: C'est bien ce que je veux faire.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): . . . il ne l'accepte pas et n'a pas l'intention de répondre à des questions pendant son discours. Dans ce cas-là, il est inutile d'autoriser une question à laquelle il n'y aura pas de réponse.

M. Nowlan: Monsieur l'Orateur, je ne me laisserai certainement pas barber par le jeune député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe (M. Tobin) dont les interventions ont été par ailleurs très intéressantes et très dynamiques. Ce n'est toutefois pas à lui de me dire où est la vérité. Ce ne sont pas des pistes de lièvre qui me détourneront de la course au gros gibier.

M. Nielsen: Des souricières.

M. Nowlan: Ce ne sont pas des souricières qui retiendront mon attention lorsque je parle du ministre ou même du secrétaire parlementaire. Lorsque le député ne siègera plus à l'arrière mais bien à l'avant, je condescendrai peut-être à l'écouter.

M. Tobin: Oh, oh!

M. Nowlan: Je crois qu'il ne me reste plus beaucoup de temps, monsieur l'Orateur, mais j'espère que vous ne tiendrez pas compte de ces dernières observations dans le calcul du temps qui m'est alloué. En toute justice, nous des provinces de l'Atlantique—et je suis étonné et déçu que le député de Terre-Neuve ne le comprenne pas . . .

M. Tobin: Oh, oh!

M. Nowlan: . . . et c'est en partie pour cela que votre patrimoine a été vendu, parce que vous n'avez pas su vous tenir debout et protester contre le fait que vous ne pouviez transporter l'électricité à travers le Québec depuis Churchill Falls, à Terre-Neuve. Ce sont des députés comme lui, monsieur l'Orateur, qui ne défendent pas les droits du Canada de l'Atlantique et nuisent ainsi à cette région. J'espère que ses électeurs se rendront compte qu'au lieu de me poser des questions, le député devrait interroger le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) et lui demander pourquoi il n'y a pas moyen de transporter l'électricité de Churchill Falls, ce qui permettrait au gouvernement de Terre-Neuve d'empocher un peu d'argent et d'aider à l'aménagement de l'autre partie du projet. Voilà à qui les questions devraient s'adresser.

Des voix: Bravo!